

# Le Projet Éducatif Territorial de la Communauté de Commune Saint-Cyr-Mère-Boëtier

## Axe 1

Proposer des actions  
éducatives au plus près  
des besoins des enfants.

### → Objectif 1

Favoriser la cohérence et la continuité éducatives  
entre les différents temps de l'Enfant

#### Pistes d'actions

- Etablir des espaces de travail entre les co-éducateurs,
  - Assurer la continuité éducative des actions entre les projets pédagogiques de la Petite Enfance, de l'Enfance,
  - Prendre en compte le rythme et le besoin de repos de l'Enfant,
  - Accompagner les familles et les enfants entre les différents temps de l'Enfance, et faciliter "les rites de passage",
  - Réfléchir les espaces en fonctions des usages, des capacités de l'Enfant, la vocation des activités,
  - Désigner d'un référent pédagogique sur chaque site, chaque structure d'accueils,
- Une coordination pédagogique par période entre les enseignants et les autres éducateurs (des Communes/de l'intercommunalité),

- Prise en considération des activités de l'Enfant des autres temps d'accueils en alternant les pratiques d'activités,
- Etablir une journée type dans les structures,
- Mobiliser les instances concernées au niveau de l'Education Nationale (PPRE/PAI), et les différents acteurs afin d'échanger sur les difficultés de l'Enfant,
- Visiter les structures des enfants en amont de leurs venue prochainement avec les parents,
- Réfléchir des Règles de vie communes entre le temps scolaire et les temps périscolaires et extrascolaires.

### → Objectif 2

Garantir l'accès aux droits à tous les enfants

#### Pistes d'actions

- Mettre en place un protocole d'accueil avec l'ensemble des co éducateurs des différents temps de l'Enfant,
  - Privilégier l'accueil physique des parents et des enfants à l'inscription à l'arrivée dans les différentes structures,
  - Avoir un interlocuteur unique pour bénéficier d'un pannel de choix d'accueils dans la petite Enfance,
  - Mettre en place des activités variées pour permettre à l'enfant de se découvrir, et de proposer des personnes et des lieux ressources pour se perfectionner,
- Identifier les besoins spécifiques des enfants en mobilisant les dispositifs et les ressources existantes,
  - Permettre une tarification adaptée des services à la population en prenant en compte les conditions de ressources des familles,

- Inviter les parents de familles d'enfants scolarisés aux temps forts des services en amont de leurs venues dans les structures,
- Mettre en réseau les parents avec d'autres acteurs socio éducatifs du territoire,
- Conduire une orientation alimentaire en direction des enfants en privilégiant la qualité des aliments consommés, le circuit court de ceux-ci, un équilibre entre la sphère privée - la famille - et la sphère publique,
- Améliorer l'accueil des enfants de moins de 3 ans (de la structure familiale aux structures petite enfance, à l'école maternelle) et permettre aux parents de faire des choix éclairés,
- Sensibiliser les enfants à la lutte contre toutes les formes de discriminations en étant acteur, et de démocratiser les espaces de vie des enfants de chaque sexe par une appropriation des enfants de chaque sexe.

### → Objectif 3

Permettre aux enfants d'être en situation de vacances,  
de temps libre, et de "Bien être"

#### Pistes d'actions

- Prendre en considération l'évolution de l'Enfant en terme de développement ; de ses besoins dans le cadre du fonctionnement des accueils, des propositions d'activités,
- Favoriser la co-construction des programmes d'activités avec les enfants et les équipes éducatives des différentes périodes d'accueil,
- Aménager les espaces afin de permettre des activités adaptées et sécurisées respectant la réglementation, ainsi que l'appropriation des locaux par les enfants (de salles d'écoles à salle d'activités de loisirs),
- Prendre en considération l'individu dans les espaces collectifs.



# Le Projet Éducatif Territorial de la Communauté de Commune Saint-Cyr-Mère-Boëtier

## Axe 2

Favoriser la communication  
et le travail collectif  
dans l'intérêt de l'enfant.

### Objectif 1

Favoriser l'implication des familles dans le cadre des différents  
accueils des enfants, dans le cadre des politiques éducatives locales et nationales

#### Pistes d'actions

- Proposer des réunions et des temps de travail à des horaires adaptés et des lieux accessibles qui tiennent compte des contraintes familiales.
- Inscrire des temps de convivialité avec les familles lors des différentes périodes de fonctionnement,
- Proposer dans le cadre des sorties, des actions culturelles des Accueils, une présence des parents accompagnateurs, mutualiser les sorties avec les associations locales-Villages solidaires,
- Impliquer les responsables de services aux réunions sur la Parentalité, et relayer l'information des actions et accompagner les parents mobilisables,
- Créer un groupe de parents usagers pour les espaces consultatifs dans le cadre du PEDT,

- Valoriser la place, l'identité culturelle des parents comme ressources sur les activités des accueils,
- Conforter la présence physique des nouveaux parents lors des campagnes d'inscriptions des accueils sur des plages horaires adaptées, repérées,
- Rencenser chaque année, les parents d'élèves délégués des écoles, et associations de parents d'élèves,
- Solliciter les parents pour des campagnes de dons, de matériels éducatifs de seconde main,
- Faciliter l'accès des familles aux fonctions "employeurs" dans l'emploi de professionnels pour l'accueil en Petite Enfance dans le cadre du RPE.

### Objectif 2

Améliorer la communication en direction des parents  
et des enfants pour mieux se repérer

#### Pistes d'actions

- Communiquer en multipliant les différents canaux, anticiper la programmation des distributions de l'information de manière anticipée,
- Elaborer des journées type de fonctionnement des accueils et les communiquer,
- Relayer aux parents d'enfants, les personnes et lieux ressources du territoire dans le champs socio éducatif,
- Accompagner les parents dans la prise en main du logiciel de gestion portail famille,
- Mise en place d'un guichet unique dans le secteur de la Petite Enfance et proposer un éventail d'offres d'accueils en direction des familles,

- Recenser les associations socio-éducatives assurant une offre en direction des enfants de 3 à 11 ans et valoriser les actions éducatives et culturelles en complémentarité avec l'Education Nationale,
- Identifier les bassins de vie avec les déclarations de naissance des enfants, afin d'anticiper les modes d'accueils,
- Etablir une communication propre vulgarisant le PEDT en direction des habitants, de ses partenaires,
- Etablir des enquêtes de satisfactions pour mesurer l'évolution des besoins tant en direction des enfants que des parents,
- Inscrire dans les réseaux de communications propres aux structures, la présentation de projets, des équipes (avec les trombinoscopes des agents).

### Objectif 3

Adopter les pratiques éducatives professionnelles  
dans un sens commun et cohérent

#### Pistes d'actions

- Avoir des instances communes et périodiques avec l'Éducation Nationale pour permettre des échanges,
- Maintien du partenariat avec une association d'éducation populaire pour travailler une identité pédagogique commune dans l'Éducation Nouvelle,
- Garantir un projet pédagogique propre à chaque structure, des équipes éducatives (direction de chaque structure et leurs agents),
- Identifier un pôle ressource pédagogique commun aux acteurs éducatifs de la Communauté de Communes,
- Amortir les matériels d'investissements de la CCSMB sous forme de prêts en direction des acteurs socio-éducatifs du Territoire sous forme de conventionnement,
- Désigner des Référents d'accueils sur chaque site périscolaire et extrascolaire, et sur les tranches d'âges,

- Réfléchir les activités en fonction de la courbe d'activités des enfants, de leurs rythmes hebdomadaires, en fonction des périodes de vacances, des activités lors des temps scolaires,
- Harmoniser les Règlements intérieurs entre les différents temps de l'Enfant-écoles/périscolaires et extrascolaires,
- Former les agents avec un même organisme de formation, en secteur périscolaire et extrascolaire avec un même organisme de formation,
- Fidéliser les personnels en charge des enfants en mutualisant les personnels Communaux et Intercommunaux (agents de restauration et animation) de l'Éducation Nationale (AVS),
- Se saisir de dispositifs (PAI/PPRE) pour améliorer la qualité d'accueils des enfants en difficulté et faciliter le parcours des familles.

# Le Projet Éducatif Territorial de la Communauté de Commune Saint-Cyr-Mère-Boëtier

## Axe 2 suite

Favoriser la communication  
et le travail collectif  
dans l'intérêt de l'enfant.

### → Objectif 3 bis

Adopter les pratiques éducatives professionnelles  
dans un sens commun et cohérent

#### Pistes d'actions

- Partager et connaître les projets de chacun (projets d'écoles, pédagogiques des services, associations), et formaliser des passerelles,
- Affirmer la bienveillance éducative en ayant une connaissance des besoins des enfants, de leurs capacités, sur la gestion des émotions
- Etablir l'alternance des temps actifs et de temps calmes, de plein air en reconnection avec le milieu naturel, sur soi avec des temps de relaxations,
- Affirmer un cadre éducatif et cohérent avec la notion de sanction graduée, de réparation en cas de dommage à la Collectivité, ou à un tiers, et impluser la sortie du concept de punition,
- Connaître les évaluations nationales des élèves des écoles pour permettre la mise en place de stimulés sur d'autres temps périscolaires et extrascolaires

- Affirmer le jeu comme outil de socialisation par les équipes éducatives, d'apprentissage en optimisant les jeux de la Ludothèque intercommunale, et d'en faire la promotion en direction des familles pour une pratique dans la sphère privée
- Formaliser les rites de passages au sein des structures de la Petite Enfance, de l'Enfance
- Participer à des dynamiques de travail sur les espaces de vie sociales avec les enseignants comme le programme PHARE et les autres acteurs de l'enfant qui permettent un vivre ensemble de qualité, serein entre les enfants, les adultes
- Maintenir des axes de formation en direction des personnels en lien avec les différentes réglementations

### → Objectif 4

Faciliter les démarches administratives des familles

#### Pistes d'actions

- Maintien d'un logiciel commun de la Petite Enfance à l'Enfance et d'un interlocuteur unique
- Garantir des facilités de paiement pratiques et sécurisées de la part des familles
- Diminuer l'empreinte carbone des familles en proposant des espaces numériques en permettant le dépôt de documents dématérialisés
- Assurer une interface, de liens, un protocole de travail avec les acteurs sociaux pour permettre une prise en charge personnalisée des enfants issus de familles en difficultés

- Communiquer en amont des changements d'organisation des services en direction des familles, dans les meilleurs délais
- Paramétrer l'interface de l'espace famille en configurant des mails de réponses, d'informations aux demandes des familles
- Penser les horaires et les modalités d'accueils adaptés aux contraintes professionnelles des familles



# Le Projet Éducatif Territorial de la Communauté de Commune Saint-Cyr-Mère-Boëtier

## Axe 3

Encourager l'accès  
à l'ouverture  
au monde et  
à la citoyenneté

### → Objectif 1

Favoriser l'accès à la Culture artistiques, scientifiques et sportives

#### Pistes d'actions

- Identifier les artistes/créateurs du territoire dans toute type de pratiques (arts vivants, visuels...), les sportifs de haut niveau, de chercheurs scientifiques, d'artisans, en favorisant la rencontre dans le cadre de résidence,
- Assurer une offre plurielle d'activités au sein des structures avec des formats d'initiations en réalisant un lien avec les acteurs locaux, afin d'établir un parcours repéré des enfants et de communiquer des pratiques de perfectionnements sur d'autres temps,
- S'appuyer sur des ressources pédagogiques locales associatives ou institutionnelles,
- Valoriser le patrimoine naturelle locale avec des pratiques d'activités de plein air, de reconnection à la Nature,
- Investir sur des matériels adaptés aux enfants qui permettent le développement de leurs compétences.

- Former les agents pour la pratique polyvalente d'activités,
- Expérimenter des pratiques de loisirs absentes de l'offre du territoire dans les structures, et ce dès le plus jeune âge,
- Impulser une démarche de découvertes du patrimoine local, des savoirs faire de l'artisansaux par des actions partenariales, ou par l'implication des familles en les concernant sur leurs métiers, leurs origines,
- Intégrer une démarche globale des parcours artistiques, portée par des acteurs locaux avec une programmation.

### → Objectif 2

Aider les enfants à comprendre le monde  
et acquérir un esprit critique

#### Pistes d'actions

- Mettre en place des actions et activités permettant de découvrir des pratiques (familiales, domestiques, artistiques, culinaires.....) d'autres pays, des contrées,
- Développer des activités type "atelier" à visée philosophique, débats ouverts par des faits d'actualités,
- Concevoir des espaces éducatifs permettant la lecture des enfants avec des supports renouvelés (magazines),
- Organiser des rencontres de personnes ressources aux parcours atypiques, co-organiser et communiquer les événements culturels,
- Maintenir le partenariat avec les associations d'éducation populaire comme les Francas, pour permettre des réflexions collectives au niveau des équipes d'animation sur l'évolution des pratiques éducatives,

- Impulser des réflexions collectives avec les parents sur la parentalité, sur les modes de vie pour permettre le bien-être de leurs enfants,
- Valoriser les particularités culturelles des familles, du territoire (son histoire, son identité) par l'établissement de parcours culturels, artisansaux,
- Permettre l'interconnaissance entre les enfants issus de secteurs différents du territoire.

### → Objectif 3

Éduquer à la Citoyenneté et faire de la transition énergétique  
et écologique un objectif pour tous

#### Pistes d'actions

- Proposer des espaces de décisions d'enfants dans le cadre de la programmation des activités des structures ; des temps forum, bilan de la journée de la structure, mise en place de projets d'activités,
- Favoriser les circuits "courts" dans toutes les démarches pédagogiques des structures dans une dynamique de l'économie circulaire locale,
- S'inscrire des projets de prévention santé, dans les ateliers culinaires pédagogiques,
- Impulser une démarche de pratiques par les encadrants et les enfants, d'actes de sobriété (gestion de l'eau) et d'efficacité énergétique, de triés sélectifs, de préservation du milieu naturel,

- Utiliser des matériels en investissement et en fonctionnement en phase avec les réglementations anti-pollutions environnementales,
- Prioriser les démarches de lutte contre les discriminations
- Mise en place d'éco-label dans les structures collectives,
- Sensibiliser les agents et leur public de pratiques de déplacements collectifs doux et non polluants, et les modes de déplacements doux et non polluants,
- Porter des valeurs de solidarité, de liberté (d'expressions, d'entreprendre, d'expérimenter...), de fraternité et de soeurité, de laïcité, dans les règles de vie des enfants.